

Le Télégramme

BREST

Déficit du CHU. L'histoire du pain qui fâche

19 juin 2014 / Catherine Le Guen /



Certains patients du CHU se plaignent d'une dotation en pain qu'ils estiment insuffisante..

Un patient hospitalisé à qui l'on refuse un morceau de pain. Cela semble gros, pourtant il y a bien une note de service du CHRU qui précise la dotation en pain par patient. Mais la direction plaide la mesure diététique.

Avec un déficit prévisionnel de 9,7 M€ pour 2014 et de 5,2 M€ en 2013, on comprend que le CHRU de Brest soit contraint aux économies. Mais de là à refuser un morceau de pain à un patient, cela semble ridicule. Et pourtant, une lettre de lecteur nous est parvenue, à la fois pleine d'humour et de rage. Alors qu'il était hospitalisé à La Cavale-Blanche, à la suite d'un accident vasculaire cérébral, ce patient a eu la surprise un matin de se voir refuser un morceau de pain supplémentaire au petit déjeuner. Une rupture de stock imprévue ? Pas du tout.

« Intolérable et absurde »

« Ce deuxième morceau de pain m'a été refusé sous prétexte d'une circulaire de la direction prônant des économies. Ancien cadre supérieur de banque, j'ai versé des dizaines de milliers d'euros à la Sécurité sociale. Me voir refuser un morceau de pain sous ce prétexte est intolérable et absurde. Demain, ce seront les feuilles de papier toilette que l'on comptera, sans tenir compte des éventuelles gastros. Ou alors une circulaire demandera de l'utiliser recto verso puis sur la tranche ! ». Et de conseiller : « Face à cette mesquinerie, une première économie serait de supprimer le jus d'orange distribué qui est infâme. Vous réaliserez ainsi des économies et contribuerez à la bonne santé des malades », conclut ce patient qui exprime, par ailleurs, toute sa gratitude pour l'accueil et les soins qui lui ont été prodigués dans le service.

Une note du mois de janvier

On pouvait douter tout de même de la réalité d'une telle note de service mais celle-ci existe bien. Nous avons pu nous en procurer un exemplaire daté du mois de janvier. Le texte indique effectivement la mise en place de dotations pour la commande de pain, soit une baguette pour trois patients au petit déjeuner et deux tranches par plateau aux autres repas. Malgré tout, l'application se fait avec souplesse, puisque le patient qui a protesté vertement a reçu les matins suivants deux morceaux de pain. Et il a même été devancé sur son conseil concernant le jus d'orange, puisque la même note prévoit la suppression de la briquette de 20 cl au petit déjeuner à partir du 3 mars. Autre mesure d'économie ? « Pas du tout, répond la direction du CHRU, cette décision a été prise en concertation avec nos diététiciennes qui ont jugé qu'un jus d'orange ce n'est que du sucre, pas très bon pour la santé. Et nous l'avons remplacé par un fruit à la demande, ce qui coûte plus cher ».

« Pas d'économie sur le pain »

« Il n'a jamais été question de faire des économies sur le pain, c'est ridicule. On n'a jamais refusé un morceau de pain à un patient », ajoute la direction qui a fait appel à une diététicienne pour le calcul de 80 g par patient. « La dotation est servie largement, par lit installé, qu'il y ait ou non un patient. Toutes les enquêtes de satisfaction que nous menons montrent que les patients apprécient beaucoup les repas qui leur sont servis. Il est normal que l'on calcule la dotation au plus juste, pour éviter le gaspillage alimentaire, mais on ne le fait pas sur le dos des patients ». Cependant, d'autres patients ont protesté, notamment en psychiatrie, à Bohars, et ont aussi obtenu gain de cause pour le pain ou la dotation de beurre.